

<http://ugtg.org/spip.php?article1923>



# Contre la répression antisyndicale en Guadeloupe : Une délégation du Cidr reçue le 15 janvier 2013 au ministère



## à la Justice

Date de mise en ligne dimanche 27 janvier 2013

- Actualité -

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**Mardi 15 janvier 2013, une délégation du Comité international contre la répression (Cicr) et de syndicalistes a été reçue au ministère de la Justice par M. Eric Lafontaine, conseiller pour les affaires réservées auprès de Mme Taubira, ministre de la Justice.**

Cette délégation, composée de maître Hélène Rubinstein-Carrera, avocate honoraire, membre du bureau du Cicr, de Jean-Jacques Marie, historien, président du Cicr, d'Alain Serre, syndicaliste CGT, de Gérard Bauvert, journaliste, secrétaire du Cicr, est venue chercher des réponses aux questions posées lors d'une précédente entrevue, le 24 octobre 2012, avec M. Lafontaine, cela en relation avec la vague de répression antisyndicale qui s'est abattue sur les militants syndicaux en Guadeloupe, et particulièrement sur ceux de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) victimes de procès à répétition.

Les questions soulevées par la délégation ont porté une nouvelle fois sur le caractère inacceptable de l'utilisation des tests ADN à l'encontre des militants syndicalistes dans l'exercice de leur mandat, utilisation qui est une tentative de criminaliser l'action syndicale.

La délégation a souligné qu'une simple circulaire de la Chancellerie mettrait un terme à ces procédures inadmissibles et interromprait les poursuites engagées à la suite de cette procédure.

Deux cas ont été également soulevés, la délégation se référant au document précis et circonstancié établi par Elie Domota, secrétaire général de l'UGTG, dans un mémorandum concernant la répression antisyndicale. Pour rappel, ce document a été remis en main propre à M. le conseiller aux affaires réservées en octobre 2012. Il s'agit du cas de la déléguée Régine Déphin, poursuivie pour diffamation publique, injure et discrimination, et de celui d'Elie Varieux, délégué syndical UGTG au Crédit agricole, juge prudhommal, licencié au mépris des règles du Code du travail, au mépris des décisions de l'inspection du travail, qui témoignent d'une vindicte patronale sans limite.

Monsieur le conseiller auprès du ministre de la Justice a déclaré qu'à ce jour, concernant les importantes questions abordées, il ne pouvait nous apporter aucun élément nouveau depuis l'entrevue d'octobre. Il s'est engagé à rendre compte au cabinet du ministre de la Justice, Mme Christiane Taubira, des éléments établis par la délégation et des demandes expressément formulées, cela, dans des délais immédiats.

La délégation a enregistré cet engagement.

Elle a assuré M. le Conseiller auprès de Mme Taubira de sa détermination à poursuivre son action et à revenir chercher les réponses aux questions formulées, forte de l'appui de plus de mille responsables syndicaux et militants des droits de l'homme.

Informations internationales

Entente internationale des travailleurs et des peuples

87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 - Paris -France

Tél : (33 1) 48 01 88 28 Fax : (33 1) 48 01 88 36 E.mail eit.ilc@fr.oleane.com